

La fermeture du complexe sportif d'Arc au menu d'une prochaine réunion

Des rumeurs courent concernant la fermeture du complexe sportif qui appartient à Arc, à Blendecques. Construit par la famille Durand en 1972, il est menacé de fermer à la rentrée prochaine.

PAR JUSTINE CANTREL
saintomer@lavoixdunord.fr

BLENDECQUES. Deux gymnases, quatre terrains de football, deux cours de tennis couverts, une salle de musculation... Le complexe sportif d'Arc est utilisé par les salariés de l'usine depuis 1972. Aujourd'hui, il demande de l'entretien, des travaux de mise en accessibilité, bref, des coûts que l'entreprise, rachetée en 2014 par un groupe américain, ne peut pas se permettre. Le budget de fonctionnement annuel s'élèverait à 400 000 €, en comptant les trois salariés à temps plein, dont l'emploi pourrait être menacé. Aujourd'hui, la direction semble avoir fait comprendre à Michel Balle, président de l'association Arc sports et loisirs, que son club omnisports ne pourra plus utiliser les lieux, où il est, en quelque sorte, locataire. « Nous n'avons reçu aucune information officielle, mais on sait qu'on ne pourra pas redémarrer ici en septembre », assure-t-il.

FERMETURE PLUTÔT QUE CESSIION

La direction d'Arc, qui ne souhaite, pour le moment, pas commenter, attend sûrement la prochaine réunion du comité d'entreprise (CE), qui aura lieu le 31 mai. C'est la loi. La fermeture du complexe est à l'ordre du jour de cette réunion extraordinaire. Le CE peut-il s'y opposer ? Aucunement, puisque le propriétaire est l'entreprise. L'instance est uniquement consultée, mais son président, Frédéric Specque, assure que « nous allons essayer de négocier des compensations ». Les-

quelles ? Il est encore trop tôt pour le dire.

La fermeture donc, et non la reprise. Du moins pour l'instant. Car pour le moment, aucun repreneur officiel ne s'est fait connaître. Du moins officiellement. La rumeur dit qu'un promoteur serait intéressé pour y construire des logements.

“ Je démarche les communes, j'ai même proposé à la CAPSO, mais elle a déjà fait beaucoup pour sauver l'emploi, le sport passe après. ”

Une collectivité serait-elle intéressée ? Depuis plusieurs années, Michel Balle œuvre pour trouver des repreneurs : « Je démarche les communes, j'ai même proposé à la CAPSO, mais elle a déjà fait beaucoup pour sauver l'emploi, le sport passe après. » La commune de Blendecques était bien intéressée, mais les conditions ne seraient pas satisfaisantes à l'heure actuelle. La commune d'Arques ? « Nous avons discuté, avec Arc, de l'éventualité que cet ensemble soit séparable », explique-t-elle, trouvant dommage de détruire terrains de football ou courts de tennis de cette qualité. En tout cas, « le ballon est dans le camp d'Arc », assure-t-elle, et pour sa commune, rien n'est acté. En tout cas, pour la rentrée de septembre, les délais seront sans doute trop courts pour une reprise des équipements tels quels. Michel Balle regarde cette perspective avec regret : « Ce serait bête de laisser un complexe comme celui-ci en friche. » ■



Deux gymnases, deux courts de tennis couverts, quatre terrains de football... le complexe est riche en équipements.

Arc, modèle du sport en entreprise depuis 50 ans



La fermeture du complexe est à l'ordre du jour du prochain comité d'entreprise, le 31 mai.

La pratique du sport s'est développée chez Arc international dès 1968, avec les premiers matchs de football.

En 1972, la famille Durand construit un premier gymnase et un terrain de football, c'est le début de l'engouement : lien social, convivialité, santé des salariés... les raisons sont nombreuses pour justifier l'investissement.

« On jouait au football contre son patron, le sport a effacé certaines barrières hiérarchiques », raconte Michel Balle, arrivé comme professeur de gym, salarié de l'en-

treprise en 1973, quand la première association est créée, devenue depuis Arc sports et loisirs.

Football, fitness, volley... divers sports sont pratiqués. Mais en 2016-2017, seuls 767 adhérents du club sont salariés d'Arc. Plusieurs raisons l'expliquent : baisse du nombre de salariés, augmentation de leur moyenne d'âge, évolution des opportunités pour pratiquer le sport à l'extérieur... C'est pourquoi l'entreprise ne souhaite plus financer une telle installation pour si peu de salariés. ■